

solument étranger à sa feuille, & que jamais il n'a voulu l'y insérer *. La police *15 Avril
 ayant fait supprimer cette production chérie, p. 585.
 on la transporta à Liege où devoit paroître en même tems le grand ouvrage, annoncé partout depuis plusieurs mois; & cela à l'époque précise où se remuoit la faction des jureurs dans la capitale du Brabant, traitoit de *ridicule* & d'*atroce* ce que j'avois écrit là-dessus, & ne pouvoit être trop secondée par une pièce bien diffamante, & tellement embarraguinée de théologie & d'injures, que les plus avisés ne s'en débrouilleroient pas... Eh bien, M. B., ai-je bien compté? Votre ton aussi bien que les choses que vous me dites, vos inutiles & très-déplacées digressions sur ma personne, mes écrits en général, sur mes qualités morales, civiles & religieuses, tout cela correspond-il bien à cette histoire?

P. 55. J'ai déjà répondu à toutes les questions que vous faites là. Je vous en ai montré la frivolité, & que le fondement même n'en existe pas. Je vous ai fait comprendre, à ce que j'espère, que l'Eglise n'a pas la puissance de faire que ce qui est, ne soit pas; de faire que ceux qui sont exclusivement ses sujets, soient les sujets des prêtres hérétiques: ce qui est nécessaire suivant le concile pour que ceux-ci puissent les absoudre. Vos autres questions ont été également discutées à suffisance.

P. 56. Vous accusez les catholiques Anglois de communiquer *in sacris* avec les hérétiques. Ils le nient. *A* qui croire? — Vous dites que s'ils le font, ils font bien. Eux disent que